

parjurer, si je le pouvais. Et ce n'est qu'au dernier moment, quand le procès aurait fait scandale et attiré l'attention publique, quand il se croirait sûr de la victoire, que je démasquerais mes batteries, que je produirais ce titre écrasant.

Raphaël tressaillait imperceptiblement.

Comment concilier son devoir, non pas avec ses sentiments ou ses sympathies, mais avec les liens de parenté qui l'unissaient à Morinval ? C'était embarrassant. Maintenant qu'il avait tout dit à Berthe, il ne pouvait pas cacher plus longtemps au baron que ce reçu tant regretté était en son pouvoir, et, d'un autre côté, il ne voulait pas le lui rendre avant d'avoir tout fait pour l'empêcher de recourir aux moyens extrêmes que celui-ci paraissait décidé à employer.

Pour le moment, il se tira de ce mauvais pas par une phrase banale qui n'engageait à rien.

—Espérons, dit le jeune homme, que vous finirez par recouvrer ce titre précieux et que votre débiteur s'exécutera de bonne grâce.

M. de Savenay ne répondit pas. Il eut un sourire triste et leva les yeux au ciel.

Revenu auprès de sa mère, il lui raconta mot pour mot ce qui venait de se passer, tout en se gardant bien de lui apprendre que Berthe était de moitié dans le secret.

La pauvre Mme Desarceaux n'était guère moins hésitante que lui. Elle sentait que rendre au baron le signalé service de lui restituer sa fortune, c'était aider singulièrement à la réussite du mariage de Raphaël... et pourtant elle avait beau se raisonner, elle ne pouvait pas oublier que c'était le même sang qui coulait dans ses veines et dans celles de Morinval. Aussi n'osait-elle pas émettre un avis.

—Fais ce que tu voudras, dit-elle enfin après un long silence. Tu es meilleur juge que moi de la situation.

—Eh bien ! écoute, mère, proposa Raphaël. Je vais tenter une démarche décisive.

—Laquelle ? interrogea la malheureuse femme.

—Demain, après le déjeuner, je solliciterai de M. Carmelet un nouveau congé, et j'irai voir... mon oncle.

Il avait eu quelque peine à prononcer ces deux paroles.

## VI

### L'ONCLE ET LE NEVEU

Si étrangers que les Morinval et les Desarceaux fussent demeurés les uns aux autres depuis le jour où M. Desarceaux et sa femme avaient pris en main la cause du baron de Savenay, c'est-à-dire depuis dix-huit ans, ils n'avaient pas été sans prendre réciproquement de leurs nouvelles.

Morinval savait parfaitement que son beau frère était mort, qu'Antoinette et son fils étaient ruinés et habitaient la rue de Venise, qu'enfin Raphaël avait été forcé de prendre un état pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa mère.

De même, Mme Desarceaux n'ignorait pas et n'avait pas laissé ignorer à son fils, qu'Alfred Morinval n'avait gardé son cabinet que peu de temps après la mort de son père, et qu'il l'avait vendu pour se retirer à Croissy, dans la propriété qu'il avait créée, aménagée, plantée et bâtie.

Raphaël et sa mère avaient noblement supporté l'adversité ; ils n'avaient été aidés par personne dans leur lutte contre la misère, ils avaient maintenant une position assurée, sinon brillante.

Morinval, lui, commençait à être atteint du spleen. Sa solitude lui pesait. Ginglard l'avait surpris, triste, méditatif, absorbé, et Ginglard n'avait pas pu comprendre qu'un homme si riche eût l'air de s'ennuyer si royalement ! C'est que Ginglard ne savait pas à la suite de quels déboires, Morinval en était arrivé, à l'âge de cinquante ans, à n'avoir pas de femme, pas d'enfant, pas de famille, pas d'amis.

Le digne père d'un tel fils n'avait pas pardonné à sa fille d'avoir si énergiquement blâmé la conduite qu'il avait tenue

envers le baron de Savenay. Afin de déshériter plus sûrement la coupable Antoinette, il convertit toute sa fortune en valeurs mobilières, en titres au porteur, aliéna, hypothéqua, tant que dura sa maladie, et remit de la main à la main à son fils Alfred tout le produit de cette dilapidation.

A cet égard, l'opinion publique ne se trompa point.

Il demeura avéré pour tout le monde qu'Alfred avait frustré sa sœur et détenu, contre toutes les lois de la justice, de la délicatesse et de l'honneur, les deux millions qu'il possédait.

Morinval ne se fit pas illusion. De même qu'il s'était vu abandonner par ses clients à la suite de l'affaire du baron de Savenay, de même il vit se retirer de lui le peu d'amis qu'il avait conservés à la suite de la spoliation impudente dont il s'était fait le complice au détriment d'Antoinette.

Il sentit qu'il était temps de s'effacer. Il vendit son cabinet au prix qu'on voulut bien lui en offrir, et se retira à Croissy.

Il avait bien songé à se marier, mais il ne dissimulait pas qu'aucune honnête femme ne voudrait de lui. Quant à prendre quelque fille avide, qui ferait du mariage une spéculation, il ne s'en souciait guère. Or, il n'avait pas le choix : il était forcé ou de rester garçon, ou d'accepter au hasard le rejeton de quelque famille plus soucieuse d'écus que d'honneur, nécessairement besogneuse dont toute la lignée ascendante ou descendante lui serait à charge.

Morinval ne put pas s'y décider. Il préféra le célibat à cet enfer.

Donc, il vécut comme il put, dépensant assez largement ses revenus, payant bien, usurpant peu à peu dans le pays une considération imméritée. Pour ses fournisseurs, pour ceux qu'il occupait, il était un dieu, car jamais on ne s'était présenté chez lui avec une facture ou un compte sans en toucher le montant.

Morinval était heureux, Morinval rayonnait. On le saluait plus bas que terre, on lui donnait parfois du "de Morinval," on le flattait, on le portait aux nues. De si bas que partissent ces hommages, ils n'en chatouillaient pas moins l'amour-propre de l'ancien avocat. Il appelait cela faire de la popularité et, pour jeter de la poudre aux yeux, parlait de se porter candidat à la députation. Mais il n'en pensait pas un mot.

Il prévoyait bien que, pas une main honorable ne jetterait son nom dans l'urne.

Naturellement, c'était pour lui un sujet de réflexions amères. On a beau être philosophe, se mettre au-dessus des préjugés sociaux, il arrive un moment où l'isolement vous accable, où le mépris vous écrase. La conscience n'est pas un mot qu'on puisse rayer d'un trait de plume.

Morinval payait son tribut à ce juge implacable. Les jours sans fin, les nuits sans sommeil, les découragements, les défaillances, les espérances, se disputaient en même temps son cœur et son esprit.

Ce fut précisément dans un de ces moments que vint le surprendre son valet de chambre, Joseph, lorsqu'il pénétra dans le cabinet de son maître et lui remit une carte.

Morinval y laissa tomber un regard ennuyé : mais, à peine eut-il lu le nom qu'elle portait, qu'il se redressa, sans essayer de dissimuler son étonnement et sa curiosité.

—Faites entrer ! ordonna-t-il avec empressement.

Sur cette carte, Morinval avait lu : "Raphaël Desarceaux !" Joseph revint sur ses pas, ouvrit la porte voisine et s'effraya pour laisser passer le visiteur.

En l'apercevant, Morinval se leva et, tandis que Raphaël s'inclinait, il jeta sur lui un regard rapide. Le résultat de cette inspection sommaire fut certainement plus satisfaisant qu'il ne s'y était attendu, car il fit de la tête un signe approbatif, et son visage laissa percer une véritable surprise.

—Ma foi ! mon cher neveu, dit-il vous avez bien fait de me donner votre carte. Je ne vous aurais pas reconnu.

—Quant à moi, répondit Raphaël, j'ai la mémoire plus heureuse, et je vous remets parfaitement.

—Il y a pourtant bien longtemps que nous ne nous sommes vus ! soupira Morinval.